

## Le SCOT, un projet pour l'agglomération : donnez votre avis

p 5 et 6



**Le Maubon,**  
un nouveau quartier  
à Choisy-au-Bac

p. 7



**Les services partagés :**  
une aide pour toutes  
les communes de l'ARC

p. 8

## Droits de l'homme : un challenge pour les élèves du primaire

L'Agglomération de la Région de Compiègne organise, pendant l'année scolaire 2009-2010 et à l'initiative de Dominique Ciavatti, 1<sup>ère</sup> adjointe au maire de Vieux-Moulin, un "Challenge des Droits de l'homme" ouvert à l'ensemble des classes primaires des établissements publics et privés sous contrat des communes de l'ARC.

Ce challenge se propose d'encourager et de distinguer les démarches de promotion et la mise en œuvre d'actions concrètes pour la défense des droits de l'homme. Il récompensera par un prix la classe lauréate. Il prolonge celui organisé en début d'année 2009 afin de permettre à un plus grand nombre de classes d'y participer.

**Renseignements :**  
**service communication**  
**de l'ARC 03 44 40 76 07**  
**ou [communication@agglo-compiegne.fr](mailto:communication@agglo-compiegne.fr)**

## Les élus de l'ARC ont visité le circuit des déchets

**L'ARC a souhaité, le 29 octobre dernier, informer ses élus sur la gestion de ses déchets, de la collecte à la valorisation.**

La visite comprenait une étape au quai de transfert à Bellicart (Compiègne), où arrivent les camions de collecte pour déverser les déchets dans des caissons, mis ensuite sur des wagons. Ces caissons sont ensuite acheminés par rail jusqu'au centre de traitement principal de Villers-Saint-Paul où les déchets sont valorisés en énergie (vapeur ou

électricité) ou préparés pour le recyclage (mises en balle pour les bouteilles plastiques par exemple). Ce système de transports des déchets par le train est novateur et écologique. **Il est cité en exemple au niveau national.** Le taux de valorisation est lui tout à fait favorable, ce qui va nous permettre de payer une taxe très minime sur les activités polluantes. Les filières sont très organisées grâce à une excellente synergie entre les différentes parties prenantes.



## Reviattech, 1 an et lauréate du réseau Entreprendre® Picardie

**Le 1<sup>er</sup> octobre 2008, le Parc technologique des rives de l'Oise accueillait la société Reviattech.**

Son 1<sup>er</sup> anniversaire fut l'occasion pour ses créateurs, Romain Lelong et Mehdi Sbaouni, de recevoir un prêt d'honneur de leur parrain du réseau Entreprendre® Picardie, Jean-Michel Schmitt de la société Flint Group France SAS à Breuil-le-Sec. Reviattech, spécialiste des logiciels de formation technique, propose des formations 3D interactives. Elle emploie actuellement 4 personnes.



**Contacts :**  
**Parc technologique des rives de l'Oise :**  
**Corinne Prigent 03 44 90 78 00**  
**[corinne.prigent@agglo-compiegne.fr](mailto:corinne.prigent@agglo-compiegne.fr)**  
**Reviattech :**  
**Mehdi Sbaouni 03 44 90 78 85**  
**[contact@reviatech.com](mailto:contact@reviatech.com)**

## Trophées de l'Initiative 2009 Fleur de Thé, lauréate du Trophée de

La 3<sup>ème</sup> édition des Trophées de l'Initiative a eu lieu jeudi 8 octobre 2009 à l'Hippodrome de Compiègne. Cette manifestation, organisée par Oise-Est Initiative, met en avant l'esprit d'initiative et la réussite de 10 créateurs reprenneurs d'entreprises aidés par cette plate-forme France Initiative.

Le Trophée de l'Initiative de l'Agglomération de la Région de Compiègne a été remis à Sylvie Messerschmitt pour la création de Fleur de Thé. Cette passionnée de cuisine a créé, en 2004 au centre de Compiègne, un salon de thé déjà célèbre pour ses macarons au beurre salé, ses tartes de saison, ses crumbles... Depuis l'adhésion de l'Agglomération de la Région de Compiègne à la plate-forme Oise-Est Initiative,





- **L'ARC** : organise la collecte des déchets et s'occupe de la sensibilisation au tri.
- **ISS Environnement** : est le prestataire pour la collecte des déchets par camions.
- **Le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise** gère le transport, le traitement et la valorisation des déchets ménagers et assimilés collectés sur l'est de l'Oise, avec l'aide d'exploitants.



Eric de Valroger lors de la remise des Trophées de l'initiative 2009

## l'ARC

plus de 1 000 porteurs de projets ont été accueillis et 150 créations ou reprises ont bénéficié d'un prêt d'honneur à 0 %. 377 emplois ont ainsi été créés.

Plus qu'un financement, ce partenariat propose aux créateurs et repreneurs d'entreprises un accompagnement et une expertise technique. Chaque entreprise aidée bénéficie également d'un suivi individuel pendant ses premières années d'activité.

Si vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise et souhaitez un accompagnement gratuit et personnalisé dans vos démarches, vous pouvez contacter :

**Emilie Auvray, chargée de mission création d'entreprises**  
au 03 44 41 83 26.

## Vous avez la parole

**L'**ARC a toujours eu pour ligne de conduite d'être proche de ses habitants et de ne pas leur faire supporter le poids de ses investissements. Malgré le contexte économique difficile, elle entend conserver son rôle moteur dans l'activité de l'agglomération en menant à bien des projets comme la redynamisation du cœur d'agglomération autour du futur pont urbain. Pour autant, les ménages ne seront pas taxés, ce qui n'est pas si courant dans des intercommunalités comparables.

Etre proche de ses habitants, c'est aussi les écouter.

La consultation sur le Schéma de Cohérence Territoriale, présentée dans ce numéro, en est un excellent exemple. Car il appartient à chacun de s'exprimer sur ses attentes et ses besoins quant à l'avenir de l'agglomération. De l'emploi à l'environnement en passant par les transports, les champs d'actions de l'ARC sont larges. A vous de vous les approprier pour nous aider à fixer des lignes directrices.

L'ARC, ce sont nos concitoyens, mais aussi leurs municipalités, que nous nous efforçons d'aider quelle que soit leur taille. En réalisant des investissements (équipements, assainissement...), en développant des services (transports, collectes des déchets...), mais aussi en proposant le concours des services de l'ARC aux équipes municipales. C'est ce que l'on appelle les services partagés.

Notre intercommunalité entend bien conserver cette proximité, qu'il est bon de réaffirmer à nouveau.

**Philippe MARINI**

*Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne  
Sénateur de l'Oise  
Maire de Compiègne*

# Le SCOT, un projet pour l'agglomération

Le schéma de cohérence territoriale (ou SCOT) de l'agglomération de Compiègne est en cours d'élaboration. Il donne aux élus et aux habitants du Compiégnois l'occasion de réfléchir ensemble à l'avenir de l'agglomération. Cette réflexion concerne la vie quotidienne : le logement, l'emploi, les déplacements... Elle permettra de définir les grandes orientations du Compiégnois jusqu'en 2025.

## Un SCOT, c'est quoi ?

Le SCOT a été créé par la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) de 2000. Il s'inscrit aussi dans la logique du Grenelle de l'environnement.

Il permet de mettre en place une politique d'aménagement à l'échelle de l'agglomération. Il fixe l'utilisation de l'espace, les équilibres à maintenir entre les zones urbaines, agricoles et naturelles et les zones d'activités.

Il définit les objectifs de l'agglomération en matière d'habitat, de transports en commun, d'équipements commerciaux... Il prévoit les futurs parcs d'activités indispensables au développement des entreprises de l'ARC.

Les documents d'urbanisme qui seront ensuite élaborés par les communes (plan local d'urbanisme...) devront respecter le cadre du SCOT.

## Quelle est la démarche ?

Le SCOT de l'ARC prolongera le Schéma Directeur qui avait été approuvé en 2000.

Le SCOT fait l'objet d'une large concertation. L'Etat, le Département, la

Région, les chambres consulaires et le public y sont associés.

Par rapport au Schéma Directeur, il propose une démarche nouvelle et davantage de concertation avec les différents partenaires de l'ARC et avec les habitants.

Cette concertation va permettre à chacun de participer à une réflexion et d'être associé à des projets qui concernent l'avenir de l'agglomération. Les élus disposeront d'informations venant des habitants et pourront ainsi adapter leurs décisions aux besoins de ceux-ci.

## Les étapes du SCOT

- Le **diagnostic** qui permet de préciser quels sont les atouts et les faiblesses du Compiégnois.

- Le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable (ou PADD)** est construit à partir du diagnostic. C'est le cœur du SCOT, le projet du territoire : il présente les choix d'aménagement et de développement durable de l'agglomération.

- Ce projet sera soumis à **une enquête publique et à l'approbation** des élus avant d'être mis en œuvre.

## Les étapes de la concertation

Dans le cadre du diagnostic, un questionnaire portant sur les grands thèmes du SCOT (l'habitat, les déplacements, l'emploi...) vous est proposé dans ce numéro d'ARC-Infos et sur le site Internet de l'ARC ([www.agglo-compiegne.fr](http://www.agglo-compiegne.fr)).

Début 2010, une réunion publique permettra de présenter aux habitants le diagnostic du SCOT et les réponses à ce questionnaire et de recueillir remarques et interrogations sur le SCOT.

Le PADD fera lui aussi l'objet d'une présentation publique.

## Concertation et enquête publique

La loi prévoit que le projet de SCOT sera soumis à enquête publique selon une procédure très précisément définie. La concertation est, quant à elle, librement fixée par la collectivité responsable du SCOT, en l'occurrence l'ARC en liaison avec les communes membres.

## Questionnaire

# Dans le cadre du SCOT, donnez votre avis sur l'avenir de l'agglomération



Votre point de vue est important pour le développement futur de votre agglomération. Remplissez ce questionnaire et adressez-le, **avant le 31 décembre 2009**, à l'Agglomération de la Région de Compiègne - Place de l'Hôtel de ville - BP 10007 - 60321 Compiègne cedex, ou répondez sur Internet à [www.agglo-compiegne.fr](http://www.agglo-compiegne.fr)

## 1 Selon vous, quelles sont les caractéristiques qui définissent le mieux le Compiégnois ?

(3 réponses par ordre de préférence de 1 à 3)

- Le dynamisme économique
- Un cadre de vie agréable
- Une situation géographique, proche de Paris et de Roissy
- Le besoin de logements
- La forêt et les espaces naturels
- Une ville à la campagne
- La nécessité de créer des emplois
- Des commerces et des services attractifs
- Un passé prestigieux

## 2 Qu'est-ce qui vous donne le plus envie de rester là où vous habitez ?

(3 réponses par ordre de préférence de 1 à 3)

- La vie associative, sportive et culturelle
- Les équipements et les services publics
- Votre emploi
- La qualité et le cadre de vie
- Votre commune ou votre quartier
- Votre famille et vos proches
- L'image et la notoriété du Compiégnois

## 3 Qu'est-ce qui pourrait vous faire quitter le Compiégnois ?

(3 réponses par ordre de préférence de 1 à 3)

- Trouver un emploi ailleurs
- Trouver un logement moins cher
- Rechercher une meilleure qualité de vie
- Diminuer votre temps de transport quotidien
- Disposer de plus de commerces, de services et d'activités de loisirs

## 4 En matière d'environnement, il est, selon vous, important de :

(3 réponses par ordre de préférence de 1 à 3)

- Préserver et mettre en valeur les espaces naturels
- Améliorer le recyclage des déchets
- Assurer un approvisionnement en eau potable de qualité pour le Compiégnois
- Préserver les paysages et le patrimoine
- Améliorer la qualité des rivières
- Réduire les nuisances dues au bruit
- Améliorer la qualité de l'air

### 5 Pour l'emploi, il est, selon vous, important de :

(3 réponses par ordre de préférence de 1 à 3)

- Faciliter l'arrivée de nouvelles entreprises
- Soutenir et développer les entreprises industrielles du Compiégnois
- Développer les formations professionnelles en lien avec les entreprises
- Aider les entreprises innovantes en liaison avec l'UTC
- Soutenir la création d'emplois dans le secteur du tourisme
- Améliorer le soutien aux personnes en recherche d'emploi et de formation

### 6 En matière de logement, il est, selon vous, important de :

(3 réponses par ordre de préférence de 1 à 3)

- Construire plus de logements
- Diversifier l'offre de logements (taille des logements, logement social...)
- Privilégier les constructions au cœur de l'agglomération à proximité des équipements et des services
- Privilégier les constructions dans les villages
- Créer des logements ou des structures adaptés aux besoins des personnes âgées
- Réduire l'extension de l'habitat pavillonnaire pour protéger les espaces agricoles

### 7 En matière de déplacements, classez vos préférences :

(3 réponses par ordre de préférence de 1 à 3)

- Proposer des bus urbains (TIC) plus rapides et plus fréquents
- Etendre le réseau de bus à toutes les communes de l'ARC
- Faciliter l'accès aux petites gares de l'ARC et le stationnement à proximité
- Réaménager le quartier de la gare de Compiègne (stationnement...)
- Développer un réseau de pistes cyclables et de voies piétonnes pour les trajets quotidiens (travail, courses...)
- Résoudre les problèmes de circulation (zones commerciales, centre ville)
- Rendre les entreprises plus facilement accessibles grâce aux transports en commun
- Faciliter les liaisons avec le pôle de Roissy
- Développer le covoiturage

### 8 D'ici 2025, quels sont les objectifs qui vous semblent prioritaires pour le Compiégnois :

(3 réponses par ordre de préférence de 1 à 3)

- Affirmer la place du Compiégnois comme premier pôle économique de l'Oise
- Augmenter le nombre d'habitants de l'agglomération pour renforcer son attractivité
- Préserver le cadre de vie et l'environnement
- Développer l'offre de logements, d'équipements et de services
- Accroître l'offre d'activités culturelles et de loisirs
- Développer le pôle universitaire compiégnais
- Autre : précisez

#### Vous êtes

- Un homme
- Une femme

#### Votre âge

- de 20 ans
- 20-39 ans
- 40-59 ans
- 60 ans et plus

#### Vous habitez la commune de :

#### Vous travaillez dans la commune de :

Si vous désirez recevoir une invitation personnelle aux réunions de concertation qui seront organisées pour la préparation du SCOT, merci de nous indiquer vos coordonnées (nom et adresse postale ou adresse mail)

# Le Maubon, un nouveau quartier à Choisy-au-Bac



**Choisy-au-Bac compte aujourd'hui près de 3 500 habitants et en a perdu 300 depuis 1990. La commune souhaite attirer de nouveaux Cosaciens pour assurer son avenir. D'où ce projet de nouveau quartier qui répond par ailleurs à la forte demande de logements constatée dans l'agglomération.**

Le Maubon sera implanté à proximité de la route du Plessis-Brion. En effet, le développement de la commune, qui est située dans une clairière de la forêt de Laigue, au confluent de l'Oise et de l'Aisne ne peut se réaliser que dans ce secteur.

Dans un premier temps, le nouveau quartier ne dépassera pas 18 hectares afin de préserver les bois proches de la forêt domaniale et pour tenir compte de la zone inondable. Celle-ci sera d'ailleurs réduite par la réalisation du canal à grand gabarit Seine-Nord Europe.

Proche de la forêt, le Maubon constituera un véritable éco-quartier. Une lisière boisée sera plantée le long de la route du Plessis-Brion, un chemin forestier reliera ceux qui existent déjà et les rues seront bordées d'arbres.

De nombreuses voies, notamment piétonnes et cyclables, relieront ce quartier au bourg. Les maisons seront aussi de même architecture que celles de Choisy.

A son achèvement, le Maubon comptera près de 200 logements sur

130 parcelles environ dont une majorité de maisons individuelles ou mitoyennes. 40 % environ de ces 200 logements bénéficieront d'aides publiques. Il s'agira de logements en accession destinés aux jeunes ménages et de logements locatifs.

La réalisation du quartier donnera

l'occasion de transférer et de moderniser les équipements sportifs de la commune : terrains, tribunes et vestiaires de football, tir à l'arc, terrain de jeux.

La livraison des premières maisons est prévue à partir de 2012.



**Une réunion publique a permis au maire Jean-Noël Guesnier, à Jean Desessart et Eric de Valroger de présenter le projet du Maubon aux habitants de Choisy-au-Bac, le 30 octobre dernier**

# Les services partagés : une aide pour toutes les communes de l'ARC



Travaux de voirie à Clairoux dans le cadre des services partagés

**Les communes peuvent bénéficier du concours de plusieurs services de l'ARC mutualisés au profit de ses 15 communes.**

Pour une commune de petite taille, assurer un service de transports gratuit, gérer la collecte des ordures ménagères, réaliser un réseau d'assainissement ou aménager une zone d'activités impose de s'appuyer sur la solidarité intercommunale. Si ces actions menées par l'ARC sont bien visibles, d'autres sont moins connues et néanmoins précieuses, ce sont les services partagés.

Les communes de l'agglomération peuvent bénéficier des services de l'ARC dans trois domaines.

## Le droit des sols

Le service du droit des sols de l'ARC instruit les différents permis d'urbanisme déposés dans les communes. Les demandes de travaux, que ce soit un ravalement de façade ou la construction d'un bâtiment, passent

par ce service. Il étudie le projet en fonction de la réglementation et du plan local d'urbanisme de la commune. À l'issue de cette analyse, il émet un avis favorable ou non. Cependant, le maire de la commune reste le seul signataire du permis, et donc le décisionnaire final. Ce service fonctionne pour toutes les communes sauf Venette.

## Les marchés

Lorsqu'une commune a besoin de faire appel à un prestataire extérieur, le service des marchés de l'ARC lance un appel d'offres auquel des entreprises vont répondre. Puis, selon les critères établis par le dossier de consultation, une d'entre elles sera retenue. Elle verra alors son contrat signé et toute la procédure gérée par le service des marchés pour le compte de la commune concernée et sous la responsabilité de son maire.

## Le bureau d'études VRD (Voirie et Réseaux Divers) et bâtiments

De la même façon, ce service établit pour les communes, en particulier les plus petites, qui veulent réaliser des chantiers le dossier technique de consultation. Celui-ci décrit les travaux demandés. Une fois l'entreprise choisie, les agents du service vont vérifier la bonne conduite du chantier : le lancement, le suivi et la réception des travaux. Ils se chargeront aussi de monter les dossiers techniques qui permettront d'obtenir des subventions. Bien que les services de l'agglomération interviennent dans les projets des communes, les prises de décisions restent du ressort du maire de la commune. Il en assure le contrôle et en a la responsabilité.

## L'ancienne poste de Saint-Jean-aux-Bois transformée en logement



La façade de l'ancienne poste rénovée

L'ancienne poste de Saint-Jean-aux-Bois a été rénovée par la commune qui souhaitait mettre en valeur son patrimoine. Pour l'aider dans ce projet, elle a fait appel aux services partagés de l'ARC.



La salle à manger avec vue sur l'abbaye

Après 50 ans de fonctionnement, de 1924 à 1974, la poste de Saint-Jean-aux-Bois est devenue un logement. Elle a fait l'objet d'une rénovation à laquelle l'ARC a apporté une aide financière (dans le cadre de l'aide à la pierre), mais

aussi ses compétences au travers des services partagés.

Le service des marchés a permis de choisir les cinq entreprises qui ont réalisé les travaux. Les services techniques ont assuré la conduite d'opération. L'ARC a joué le rôle d'assistant au maître d'ouvrage et a permis la transformation du bâtiment. Lors de son inauguration le 16 octobre dernier, M. Lebœuf, maire de Saint-Jean-aux-Bois et M. Marini, président de l'ARC, l'ont visité avec tous les invités.

Jean-Pierre Lebœuf a souligné que "les services partagés de l'ARC représentent un apport très appréciable pour des communes peu peuplées". D'ailleurs l'ARC était déjà intervenue à Saint-Jean-aux-Bois pour la restructuration de la mairie et d'un immeuble ainsi que pour différents travaux de voiries (éclairage public, assainissement...). Philippe Marini a quant à lui rappelé que "l'intercommunalité, telle qu'on la connaît en France, permet de respecter



De gauche à droite : M. Desessart, M. Lecomte, M. Marini et M. Lebœuf

la spécificité de notre territoire, avec de nombreuses communes qui conservent leur identité et bénéficient de l'apport des groupements auxquels elles appartiennent".

## Jonquières : Le Grand Pré rénové

Jonquières, qui voyait vieillir son groupe scolaire Le Grand Pré, a fait appel aux services partagés de l'ARC pour son projet de rénovation.

Les travaux ne pouvant être réalisés que pendant les vacances d'été, le chantier, commencé en 2007, durera en tout cinq ans.

Quand il sera achevé, le groupe scolaire aura bénéficié d'une rénovation complète : charpente, chauffage, faux plafond, électricité, peintures et revêtements de sol.



Le groupe scolaire Le Grand Pré à Jonquières

Les services partagés préparent les dossiers d'appels d'offre (service des marchés), de subventions (bureau

d'études-VRD) et participent au suivi du chantier. L'ARC est l'interlocuteur des entreprises et du maire.

## Un site Internet à Armancourt

La commune d'Armancourt, dont le maire est Eric Bertrand, vient de lancer son site Internet. Vous y trouverez des informations pratiques, des éléments pour vos démarches administratives, des événements... Interactif, il invite les utilisateurs à déposer leurs annonces ou à avoir des échanges constructifs via le forum.

[www.armancourt.fr](http://www.armancourt.fr)



## Emballez gratuitement et durablement vos cadeaux



Opération  
"mon Noël  
éco-citoyen"

Dans le cadre de l'opération "mon Noël éco-citoyen" vos cadeaux pourront être emballés gratuitement grâce à l'ARC et au SMVO (Syndicat Mixte de la Vallée de l'Oise) du 5 au 24 décembre, place de l'Hôtel de ville à Compiègne.

Ce sera l'occasion pour nos équipes de vous transmettre un message de prévention et de sensibilisation autour des déchets, ou encore de répondre à vos questions.

**Jours et heures d'ouverture du chalet :**

- mardi, jeudi et vendredi : de 15h à 19h (sauf le jeudi 24 décembre fermeture à 16h)
  - mercredi, samedi et dimanche : de 10h à 19h.
- Fermeture les lundis.

Jouez et gagnez  
un VTC  
et de nombreux autres lots



photo non contractuelle

### BULLETIN DE PARTICIPATION

A découper et déposer dans l'urne située sur le chalet "mon Noël éco-citoyen" place de l'Hôtel de ville à Compiègne

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_

#### 1 Quel est le cadeau "éco-citoyen" parmi les réponses ci-dessous ?

- un jouet en bois fabriqué localement -  une console de jeux -  un voyage en avion

#### 2 Que deviennent les bouteilles en plastique une fois recyclées ?

- un pull en polaire  un vélo  du papier journal

#### 3 Dans quelle poubelle jetez-vous les journaux ?

- la jaune  la bleue  la grise

#### Extrait du Règlement

Jeu gratuit sans obligation d'achat du 5 au 24 décembre 2009, organisé par l'ARC et le SMVO. 1 gagnant tiré au sort parmi les bonnes réponses remportera : 1 VTC (valeur unitaire de 190 € TTC). Pour participer, il suffit d'inscrire ses coordonnées sur le bulletin de participation, de répondre correctement aux 3 questions et de déposer dans l'urne prévue à cet effet sur le chalet "mon Noël éco-citoyen" place de l'Hôtel de ville à Compiègne aux heures d'ouverture. Le règlement complet est disponible gratuitement sur simple demande écrite à : ARC - Service Communication - Place de l'Hôtel de ville 60200 Compiègne. (timbre remboursé au tarif lent en vigueur sur demande conjointe). Les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de radiation des informations les concernant en écrivant à l'adresse ci-dessus.

## Allotic : de nouveaux arrêts

Un arrêt vient d'être créé sur le service Allotic (service de transports à la demande). Il se trouve à La Croix Saint Ouen et s'appelle les "Longues Rayes", étant situé dans la zone d'activités où ont été inaugurés en octobre l'hypermarché Auchan et le parcours sportif du Moulin. Cette création fait suite à celles de ces derniers mois à l'Armistice, à Saint-Côme, à La Faisanderie (Compiègne) et au Parc technologique des rives de l'Oise (Venette).

Un nouveau guide Allotic vient d'être publié, il est disponible à l'accueil de l'ARC et sur notre site Internet.

Pour réserver votre trajet Allotic :

**Numéro vert 0 800 100 754**

### Accueil ARC : horaires de vacances

Du 21 décembre au 2 janvier, l'accueil de l'ARC et le service de transport à la demande Allotic seront ouverts du lundi au jeudi

- de 9h à 12h
- de 14h à 17h.

Ils seront fermés les 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier.

## Une 2<sup>ème</sup> vie pour vos sapins



Pour la seconde année consécutive, l'ARC organise un ramassage au porte-à-porte des sapins de Noël, dans les mêmes conditions que la traditionnelle collecte des déchets verts (qui elle se termine mi-décembre et reprendra au printemps - rens. 03 44 40 76 33). Ainsi votre sapin aura une deuxième vie et sera transformé en compost.

Retenez bien les dates de ramassages et faites un geste citoyen en faveur du développement durable :

### les lundis 4 et 11 janvier 2010

#### le soir pour Compiègne

- hors centre ville et petit Margny, à partir de 19h30
- centre ville, à partir de 19h

#### le matin

(à sortir la veille à partir de 20h) pour les communes de : Armancourt, Jaux, La Croix Saint Ouen, Le Meux

### les mardis 5 et 12 janvier 2010

#### le matin

(à sortir la veille à partir de 20h) pour les communes de : Choisy-au-Bac, Jonquières, Saint-Jean-aux-Bois, Saint-Sauveur, Vieux-Moulin

### les mercredis 6 et 13 janvier 2010

#### le matin

(à sortir la veille à partir de 20h) pour les communes de : Bienville, Clairoux, Compiègne petit Margny, Janville, Margny-lès-Compiègne, Venette.

Attention, les **sapins blancs ou colorés** ne seront pas ramassés lors de ces collectes, car ils ne peuvent pas être recyclés. Ils doivent être apportés dans l'une des déchetteries du réseau Verdi.



## Jusqu'au 11 avril

Compiègne

**Exposition** "La part visible des camps, photographies du camp de concentration nazi de Mauthausen, 1938-1945" - Mémorial de la déportation et de l'internement

## Jusqu'au 3 janvier

Compiègne

**Animations et marché de Noël** - Centre ville

## 2, 3, 4 et 5 décembre

Compiègne

**Cirque** "Traces" - Espace Jean Legendre, 20h



## 2, 9 et 16 décembre

Compiègne

**Atelier enfants** "Eclaire ma lanterne", dès 6 ans - Palais de Compiègne, 10h et 14h

## 3, 6, 13, 20 et 27 décembre

Compiègne

**Sorties pédestres** organisées par l'Association Tourisme Pédestre de Compiègne  
Renseignements : 03 44 41 01 90

## Du 4 déc. au 3 janvier

Compiègne

**Animations père Noël et musicales** les week-ends de décembre - Place Saint-Jacques

## 4 décembre

Compiègne

**Spectacle** "Maxime Dro Trio" - Espace Jean Legendre, 22h



Margny-lès-Compiègne

**Gospel** - Eglise Ste Jeanne d'Arc, 21h



## 4 et 5 décembre

Compiègne

**Exposition vente** de l'association L'Arche - Salles Saint-Nicolas, entrée libre



## Du 5 déc. au 29 janvier

Compiègne

**Exposition** "Delirium Circus ou les Civils de l'Instant" de Jean-Baptiste Thierrée - Espace Saint-Pierre des Minimes, entrée libre

## 5 décembre

Armancourt

**Loto** - Salle polyvalente, 18h

Compiègne

**Concert** "Les automnales du Palais" avec Sonia Wieder, violoncelliste - Palais de Compiègne, à 17h30

La Croix Saint Ouen

**Cérémonie commémorative** de la Guerre d'Algérie - Salle des fêtes, 10h

Margny-lès-Compiègne

**Célébration** de la journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie - Monument aux morts, 18h45

Venette

**Marché nocturne** suivi d'un repas musical - Salle des fêtes

## 5 et 6 décembre

Saint-Jean-aux-Bois

**Exposition de peintures** de Gérard Riou - Salle multifonction

## 6 décembre

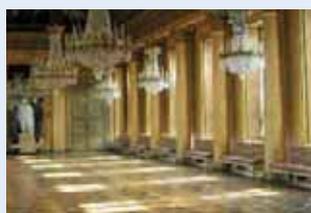
Venette

**Bourse aux jouets** - Salle des fêtes André Ledoux, 14h

## 6 et 20 décembre

Compiègne

**Animation familiale** "Palets au Palais" - Palais de Compiègne, 15h



## 7 et 14 décembre

Compiègne

**Visite thématique** "La lumière et ses reflets" évolution de l'éclairage du XVIII<sup>ème</sup> siècle au Second Empire" - Palais de Compiègne, 15h

## Téléthon

### 4 décembre

Compiègne - Volley-ball, gymnase F. Bac  
Le Meux - Repas karaoké sur invitation, salle des fêtes, 19h30

Margny-lès-Compiègne - Parc de la Mairie

Saint-Sauveur - Repas dansant, salle des fêtes, 19h30

Venette - Concert aux chandelles par le duo "Isaïades", église, 20h30

### 4 et 5 décembre

Clairoix - Salle polyvalente

Compiègne - Enduro moto aux Sablons Relais 24h course à pied et Roller Night en centre ville

La Croix-Saint-Ouen - Repas dansant le 4 et animations diverses le 5, salle des fêtes

### 5 décembre

Compiègne - Tennis de table avec

J. Secrétin, relais en aviron, salsa, baptêmes en voitures anciennes et américaines et en Harley-Davidson, promenades en poneys, centre ville Rugby, stade Jouve-Senez

Saut à la perche, stade Petitpoisson Badminton, gymnase Charles de Gaulle Hockey, patinoire

Jaux - Salle des sports

### 9 et 10 décembre

Compiègne

**Théâtre** "Une fête pour Boris" de Thomas Bernhard - Espace Jean Legendre, 20h45



### 9 et 12 décembre

Compiègne

**Comédie musicales** "Le temps d'un entracte" par les étudiants de l'UTC - Théâtre impérial, 20h45

### 10 décembre

Le Meux

**Vidéo théâtre** pour les aînés - Maison des associations, 14h

### 12, 13, 16, 17, 19 et 20 décembre

Compiègne et Margny

**Cirque de Noël sur glace** - Place de l'ancien 6<sup>ème</sup> RHC à Margny, réserv. : 03 44 90 00 12

### 13 décembre

Choisy-au-Bac

**Goûter des aînés** - Salle polyvalente, 14h

Compiègne

**Concert de Noël** - Palais de Compiègne, 17h

### 13 décembre

La Croix Saint Ouen

**Fête de la Sainte Lucie**, marché et animations de Noël - Salle des fêtes, de 10h à 17h, entrée libre

Margny-lès-Compiègne

**Repas des aînés et spectacle** - Salle Marcel Guérin, 12h

### 15 décembre

Compiègne

**Concert** "Trio d'Ve" - Espace Jean Legendre, 20h45



Le Meux

**Théâtre** "Vous plaisantez, Monsieur Tanner" - Salle des fêtes, 20h

### 16 décembre

Janville

**Noël des enfants**, spectacle sur glace, goûter et remise des jouets par le père Noël - Salle des fêtes, 14h

### 18 décembre

Bienville

**Noël des enfants de l'école** - Salle multifonction, 16h30

Jaux

**Noël des enfants de la commune**

### 19 décembre

Janville

**Spectacle, collation et colis** pour les personnes du 3<sup>ème</sup> âge - Salle des fêtes, 15h

Le Meux

**Ciné rural** - Salle des fêtes, 18h

Venette

**Goûter des aînés** et distribution des colis de Noël - Salle des fêtes, 14h30

### 19 et 20 décembre

Compiègne

**Salon** "Antiquités Brocante" - Centre de rencontres de la Victoire

### 20 décembre

Clairoix

**Marché de Noël** - Salle polyvalente, de 9h à 18h

Margny-lès-Compiègne

**Marché de Noël**

Salle Aimé Dannel, de 10h à 18h



**21, 23, 24, 28, 30  
et 31 décembre**  
Compiègne

**Atelier enfants** "Palais et palette" -  
Palais de Compiègne, 15h

**24 décembre**  
Choisy-au-Bac

**Noël des enfants**, spectacle suivi  
d'un goûter - Salle polyvalente, 14h

**31 décembre**

**La Croix Saint Ouen**

**Réveillon de la Saint Sylvestre** -  
Salle des fêtes, réservations :  
06 75 04 18 53 ou 06 75 84 29 86

**Venette**

**Réveillon de la Saint Sylvestre** -  
Salle des fêtes, 20h

**2 et 3 janvier**

**Clairoix**

**Concours de tir à l'arc** -  
Salle polyvalente



**4, 11, 18 et 25 janvier**

**Compiègne**

**Visite thématique** "Histoire de  
femmes de Marie-Antoinette à  
l'Impératrice Eugénie" - Palais de  
Compiègne, 15h

**5 janvier**

**Clairoix**

**Vœux du maire** - Salle polyvalente, 19h

**6, 13, 20 et 27 janvier**

**Compiègne**

**Atelier enfants** "Monogrammes et  
emblèmes", dès 6 ans - Palais de  
Compiègne, 15h

**7 janvier**

**Clairoix**

**Loto du basket club** - Salle  
polyvalente, 11h,  
rens. : 06 83 20 60 62

**8 janvier**

**Choisy-au-Bac**

**Vœux du maire** - Salle polyvalente,  
18h30

**9 janvier**  
Compiègne



**Théâtre** "La Chapelle-en-Brie" -

Espace Jean Legendre, 20h45

**Concert** "Jazzbracadaband" -

Espace Jean Legendre, 20h et 22h,  
entrée gratuite

**Du 9 au 30 janvier**

**Venette**

**Exposition** "Tégé", artiste peintre et  
sculpteur venetien - MIG Bibliothèque

**Du 9 janvier au 31 mars**

**Compiègne**

**Exposition de photographies** "La

ferme du Gare" de Raymond  
Depardon - Espace Jean Legendre,  
entrée gratuite



**10 janvier**

**Le Meux**

**Galette des rois** - Salle des fêtes

**13 janvier**

**Compiègne**

**Stage enfants** "Faites du bruit (age  
de cinéma I", à partir de 9 ans -  
Espace Jean Legendre, de 14h à 16h

**15 janvier**

**Choisy-au-Bac**

**Théâtre** "Vous plaisantez, Monsieur  
Tanner" - Salle polyvalente, 20h30

**Compiègne**

**Musique-cinéma**, dès 6 ans, "Ali  
Baba et les 40 voleurs" de la  
compagnie La Cordonnerie - Espace  
Jean Legendre, 20h



**15 janvier**

**Margny-lès-Compiègne**

**Vœux du maire** - Salle Marcel  
Guérin, 19h30

**Venette**

**Vœux du maire** - Salle André  
Ledoux, 19h

**15 et 16 janvier**

**La Croix Saint Ouen**

**Exposition** sur la guerre d'Algérie -  
Salle des fêtes

**16 janvier**

**Bienville**

**Vœux du maire** - Salle multifonction,  
18h30

**Le Meux**

**Ciné rural** - Salle des fêtes, 18h

**17 janvier**

**Choisy-au-Bac**

**Loto** - Salle polyvalente, 14h

**Compiègne**

**18<sup>ème</sup> salon du collectionneur** -  
Salles Saint-Nicolas, de 8h30 à 18h

**17 et 31 janvier**

**Compiègne**

**Animation familiale** "Les maux des  
mots" - Palais de Compiègne, 15h

**19 et 20**

**janvier**

**Compiègne**

**Cirque-**

**danse** "Öper

Öpis" -

Espace Jean  
Legendre,  
20h45



**21 janvier**

**La Croix Saint Ouen**

**Vœux du maire** - Salle des fêtes, 20h

**Margny-lès-**

**Compiègne**

**Théâtre**

"Dialogue aux  
enfers" - Salle  
municipale,  
20h45



**22 janvier**

**Vieux-Moulin**

**Fête des  
lumières** - Place du village, 18h

**23 janvier**

**Jaux**

**Saint Sébastien**, dépôt de gerbe au  
monument aux morts, suivi d'un  
repas - Salle des fêtes, 18h30

**La Croix Saint Ouen**

**Loto** - Salle des fêtes

**Concert** par l'Association musicale  
avec les professeurs - MCA P.  
Bensaali, 20h30

**Le Meux**

**Loto** - Salle des fêtes

**26 et 27 janvier**

**Compiègne**

**Spectacle** "Cocorico" - Espace Jean  
Legendre, 20h45



**27 janvier**

**Compiègne**

**Spectacle de danse**, dès 6 ans,  
"De l'autre côté de la penderie" -  
Espace Jean Legendre, 16h

**29 janvier**

**La Croix Saint Ouen**

**Soirée des As** organisée par l'Office  
des sports - Salle des fêtes

**30 janvier**

**La Croix Saint Ouen**

**Concert** organisé par l'association  
Angel Art - MCA P. Bensaali  
**Loto** - Salle des fêtes

**Venette**

**Loto** - Salle André Ledoux, 18h

**31 janvier**

**Compiègne**

**Opéra bouffe** "Les mamelles de  
Tisérias" - Théâtre impérial, 17h



**Jonquières**

**Thé dansant** - Salle des fêtes